



Contre-projet à l'initiative pour les glaciers: un bon jour pour le climat

Hier était un bon jour pour le climat - le Conseil national s'est exprimé en faveur du contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Après l'échec de la loi sur le CO2 l'an dernier, la voie à suivre pour lutter contre le changement climatique est restée incertaine longtemps. L'économie salue donc le oui du Conseil national au contre-projet indirect, car il ouvre la voie à une politique climatique tournée vers l'avenir.

Le contre-projet indirect a un double avantage: il apporte une contribution importante à la lutte contre le changement climatique, tout en étant plus efficace et plus équilibré que l'initiative pour les glaciers. Trois points positifs ressortent particulièrement du projet:

1. IL NE PRÉVOIT PAS D'INTERDICTION DISPROPORTIONNÉE DES ÉNERGIES FOSSILES

Pour les milieux économiques, la question n'est pas de savoir si nous atteindrons l'objectif zéro émission nette en Suisse d'ici à 2050, mais comment. À notre avis, il faut miser sur des solutions flexibles et non sur des interdictions strictes. Le fait que le contre-projet indirect renonce à interdire strictement les énergies fossiles est, selon nous, une force du projet et une opportunité pour le climat. Ce faisant, il indique clairement la voie à suivre pour atteindre zéro émission nette d'ici à 2050, mais laisse à l'économie le soin d'identifier les mesures les plus efficaces.

2. DE LA FLEXIBILITÉ POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE

Le contre-projet indirect laisse à la Suisse la flexibilité nécessaire pour intégrer des solutions dans un contexte international - lutter contre le changement climatique est un projet global. Aussi est-il également judicieux de maintenir la possibilité de prendre en compte des mesures réalisées à l'étranger, qu'il s'agisse de réductions d'émissions ou d'émissions négatives. Réduire les émissions à l'étranger donne la flexibilité nécessaire en attendant l'avènement de nouvelles technologies. De même, les émissions négatives à l'étranger permettent de compenser les émissions restantes jusqu'en 2050. Il est positif que le projet ne prévoit pas une trajectoire de réduction linéaire pour l'industrie. Il tient ainsi compte de l'importance du progrès technologique et de l'innovation.

3. SOUTIEN DE LA CONFÉDÉRATION

La loi prévoit de soutenir les entreprises, sous la forme de conseils d'experts, si elles élaborent volontairement des feuilles de route pour atteindre l'objectif zéro émission nette. Ce soutien est précieux, tout comme les aides financières prévues pour les technologies et les processus visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. En effet, ces différents instruments permettent de promouvoir l'innovation et de donner un nouvel élan aux feuilles de route zéro émission nette.

Le programme spécial pour le remplacement des installations de chauffage électriques inefficaces ou utilisant des énergies fossiles permettrait en outre d'aller plus rapidement vers une indépendance accrue à l'égard des importations d'énergies fossiles. Cela permettrait aussi de remédier en partie au problème de l'approvisionnement électrique en hiver.

L'ÉCONOMIE, LA SOCIÉTÉ ET LA POLITIQUE DOIVENT S'UNIR POUR SOUTENIR LE PROJET

La présente loi-cadre est meilleure que l'initiative pour les glaciers et peut obtenir une majorité de voix. Les milieux économiques attendent désormais des auteurs de l'initiative populaire qu'ils retirent leur projet. Ce n'est pas le moment de fixer des lignes rouges ni des exigences maximales. Le climat ne se remettrait pas d'un nouvel échec dans les urnes.